



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2020

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur impots.gouv.fr

M MARTI RAYMOND
4 IMP SIMIN PALAY
65200 BAGNERES DE BIGORRE

Vos références

Numéro fiscal (C) : 16 66 049 513 443
Référence de l'avis : 20 65 4025961 30
Numéro de contrat de prélèvement : M3 65 0010957 04
RUM* : FR46ZZZ005002M365001095704
Numéro de propriétaire : 059 M00916 V

Débiteur(s) légal(aux) :
PROP/INDIVIS 4101 MBK5DH
M MARTI RAYMOND ANDRE

PROP/INDIVIS 11141 MBK5DJ
MME CIORTEA ANA MARIA

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 08/09/2020
Date de mise en recouvrement : 31/08/2020

* Référence Unique de Mandat

Votre situation

MONTANT RESTANT À PRÉLEVER 282,00 €

Détail du montant restant à prélever

Montant de vos taxes foncières 1 490,00 €

Acomptes mensuels versés 1 208,00 €

Le montant de l'impôt prend en compte la révision des valeurs locatives des locaux professionnels (voir notice partie « Révision des valeurs locatives des locaux professionnels »).

65005

Compte à débiter :
FR76 1310 6004 401X XXXX XXX0 169
M MARTI RAYMOND ANDRE
CRCA LEGUEVIN

Prochaines échéances 2020 :
Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de paiement fixée au 15/10/2020

15 SEPTEMBRE 2020 151,00 €
15 OCTOBRE 2020 131,00 €

AVIS D'ÉCHÉANCES 2021 :

Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2021 au titre des taxes foncières seront les suivants :

15 JANVIER	2021	149,00 €	15 JUIN	2021	149,00 €
15 FEVRIER	2021	149,00 €	15 JUILLET	2021	149,00 €
15 MARS	2021	149,00 €	16 AOUT	2021	149,00 €
15 AVRIL	2021	149,00 €	15 SEPTEMBRE	2021	149,00 €
15 MAI	2021	149,00 €	15 OCTOBRE	2021	149,00 €

Vos contacts

- ⇒ **Par messagerie sécurisée :** dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr
- ⇒ **Par téléphone :**
- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : 0 809 401 401 * du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
 - pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)
- ⇒ **Sur place :** auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)
- pour le paiement de votre impôt :
TRES BAGNERES BIGORRE CAMPAN
32 AVE GERUZET BP 129 - 65201 BAGNERES DE BIGORRE
Tél : 05 62 95 02 85
 - pour le montant de votre impôt :
SERV DEPT DES IMPOTS FONCIERS HAUTES PYRENEES - CELLULE FONCIERE DEPARTEMENTAL
1 BRD DU MARECHAL JUIN - 65023 TARBES CEDEX 9
Tél : 05 62 44 40 59

* (service gratuit + coût de l'appel)

Département : 65 HAUTES PYRENEES

Commune : 059 BAGNERES-DE-BIGORRE

TF 2020		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2019	21,50 %	%	2,80 %	24,69 %	0,196 %	%	0,273 %	
	Taux 2020	21,50 %	%	2,80 %	24,69 %	0,172 %	13,26 %	0,272 %	
	Adresse	9 RUE DES THERMES							
	Base ①	2050		2050	1991	2050	2034	2050	
	Cotisation	441		57	492	4	270	6	
	Cotisation lissée ②	495		63	558	4	306	6	1432
	Adresse								
	Base ①								
	Cotisation								
	Cotisation lissée ②								
	Cotisations 2019	501		64	566	4	310	6	
	Cotisations 2020	495		63	558	4	306	6	1432
	Variation	-1,20 %	%	-1,56 %	-1,41 %	0 %	-1,29 %	0 %	
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés non bâties	Taux 2019	%	%	%	%	%	%	%	
	Taux 2020	%	%	%	%	%	%	%	
	Bases terres Non agricoles								
	Bases terres agricoles								
	Cotisations 2019								
	Cotisations 2020								
	Variation	%	%	%	%	%	%	%	
	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
Base État						Droit proportionnel :			
Base Collectivité						Droit fixe :			
Il est rappelé qu'un lissage de - 27 € par an a été calculé en 2017 sur les cotisations de vos locaux professionnels pour rendre progressive leur baisse sur 10 ans.						Frais de gestion de la fiscalité directe locale			58
						Dégrèvement Habitation principale			Dégrèvement JA État
						Montant de votre impôt :			1490
Références administratives : 650 50 021 005 059 059 W B									